

### SECTION 1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

**NOM DU PRODUIT:** C15 Colle pour CPVC transparent à corps épais - 10C15  
**UTILISATION DU PRODUIT:** Colle solvant à faible COV pour tuyau en plastique CPVC  
**FOURNISSEUR:** IPS Corporation  
 777 McKay Road,  
 Pickering, Ontario L1W 3A3  
 Téléphone: 800 888-8312

**URGENCE:** Transport: CANUTEC, 1 (613) 996-6666

**Médical:** CANUTEC, 1 (613) 996-6666

### SECTION 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

**CLASSIFICATION DU SGH :** Classé selon le Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015).

Santé		Environnement	
Lésions oculaires graves	Catégorie 2A	Toxicité spécifique pour les organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
Irritation de la peau:	Catégorie 2		
Carcinogénéicité	Catégorie 2		
		Toxicité aiguë:	Aucune connue
		Toxicité chronique:	Aucune connue
		Physique	
		Liquide inflammable	Catégorie 2

ÉTIQUETTE SGH: Terme d'avertissement **Danger**

#### Mentions de danger

H225: Liquide et vapeurs très inflammables  
 H302 : Nocif en cas d'ingestion  
 H315: Irrite la peau  
 H319: Provoque une irritation grave des yeux  
 H332 : Nocif en cas d'inhalation  
 H335: peut causer une irritation respiratoire.  
 H336: Risque de somnolence et d'étourdissements  
 H351: Susceptible de provoquer le cancer

#### Conseils de prudence

P201 : Obtenir des instructions spéciales avant l'utilisation  
 P202 : Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les consignes de sécurité.  
 P210: Tenir loin de la chaleur/des étincelles/de la flamme nue/des surfaces chaudes – Ne pas fumer  
 P233 + P403: Garder le contenant bien fermé. Entreposer dans un endroit bien ventilé.  
 P242 + P241: Bien fixer, mettre à la terre contenants et récepteurs. Utiliser un équipement antidéflagrant.  
 P244 + P243: N'utilisez que des outils anti-étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.  
 P261: Éviter l'inhalation des poussières/fumée/gaz/buines/vapeurs/vaporisations  
 P501:Éliminer le contenu ou le contenant dans un centre d'élimination des déchets approuvé.

#### Réponse

P301+310: EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin  
 P331: Ne pas faire vomir.  
 P303+361+353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Retirer immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/ou sous la douche).  
 P304+340: EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'air frais et bien respirer.  
 P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles cornéennes, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuer à rincer.  
 P308+313: EN CAS d'exposition ou d'inquiétude : Consulter un médecin.

**Pourcentage d'ingrédients dont la toxicité cutanée aiguë est inconnue :** 0%

**Dangers physiques non classés ailleurs**

Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

### SECTION 3 - COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

	CAS	EINECS	REACH Numéro d'inscription	CONCENTRATION % en poids
Tétrahydrofurane (THF)	109-99-9	203-726-8	01-2119444314-46-0000	60 - 70
Cyclohexanone	108-94-1	203-631-1	01-2119453616-35-0000	10 - 20
Silice sublimée	112945-52-5	231-545-4	Sous revue	1 - 5

Tous les constituants de ce produit adhésif sont répertoriés dans l'inventaire TSCA des substances chimiques gérées par l'Agence de Protection Environnementale des États-Unis (US EPA), ou sont exemptés de cette liste.  
 \*Indique que ce produit chimique est soumis aux exigences de déclaration de la section 316 de la loi de 1986 sur la planification d'urgence et le droit à l'information de la communauté (40CFR372).  
 # indique que ce produit chimique se trouve sur la liste des produits chimiques de la Proposition 65, connus par l'État de Californie de causer le cancer et des effets toxiques pour la reproduction.

### SECTION 4 - MESURES DE PREMIERS SECOURS

**Contact avec les yeux:** Rincez les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant 15 minutes et consulter un médecin immédiatement.  
**Contact avec la peau:** Retirez immédiatement les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau avec du savon et de l'eau. Si une irritation se développe, consulter un médecin.  
**Inhalation:** Retirez (le patient) à l'air frais. Si la respiration s'est arrêtée, pratiquez la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, donnez de l'oxygène. Consultez un médecin.  
**Ingestion:** Rincer la bouche avec de l'eau. Donnez 1 ou 2 verres d'eau ou de lait pour diluer. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin immédiatement.

### SECTION 5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**Moyens d'extinction appropriés:** Dioxyde de carbone, poudre chimique sèche ou mousse appropriée.  
**Moyens d'extinction inappropriés:** Jet d'eau ou ruisseau.  
**Risques d'exposition:** Inhalation et contact cutané  
**Produits de combustion:** Oxydes de carbone et de fumée

**Risques inhabituels d'incendie et d'explosion:** Liquide et vapeurs très inflammables. Peut s'enflammer à la température ambiante. Libère des vapeurs pouvant former un mélange explosif avec l'air. Peut s'enflammer par décharge statique. Peut parcourir une distance considérable jusqu'à une source d'inflammation et retourner rapidement à une fuite ou à un contenant ouvert. Peut s'accumuler en quantités dangereuses dans les zones basses, en particulier à l'intérieur des espaces confinés, ce qui peut entraîner un risque. Evacuer la zone. Combattre le feu à une distance de sécurité et dans un endroit protégé. Pour un feu massif, immédiatement la zone et utiliser des support à tuyaux autonomes

**Protection pour les pompiers:** ou des lances à régulation. Avant l'entrée, en particulier dans les zones confinées, utilisez un moniteur approprié pour vérifier: un atmosphère inflammable ou explosive. Un vêtement de protection chimique (par exemple un vêtement anti-éclaboussures de protection chimique) et un Appareil de Protection Respiratoire Autonome (APRA) à pression positive peuvent être nécessaires.

### SECTION 6 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

**Précautions individuelles:** Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues.  
 Assurer une ventilation suffisante, utiliser un équipement de ventilation par aspiration antidéflagrant ou porter un équipement de protection respiratoire approprié.  
 Éviter tout contact avec la peau ou les yeux (voir section 8).  
**Précautions environnementales:** Éviter que les produits ou les liquides contaminés par ce produit ne puissent pénétrer les égouts, les fuites, le sol ou les cours d'eau libre.  
**Méthodes de nettoyage:** Containir le déversement en utilisant des matériaux non combustibles tels que la vermiculite, la terre ou le sable. Placez l'absorbant utilisé dans un récipient approprié, des contenants couverts et étiquetés en vue de leur élimination. L'absorbant contaminé présente le même danger que le produit déversé.  
**Matières à éviter au nettoyage:** Contenants en aluminium ou en plastique. Ne pas utiliser d'absorbants.

### SECTION 7 - MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

**Manipulation:** Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Connexion électrique et équipement de mise à la terre. Les pinces de masse doivent être en contact avec du métal nu. Utilisez des outils anti-étincelles. Lavez-vous soigneusement les mains après avoir manipulé ce produit. Ne pas fumer. Évitez de respirer ce produit. Ne pas toucher les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas avaler. Évitez toute exposition pendant la grossesse et l'allaitement. Utilisez uniquement dans les endroits où la ventilation est adéquate. Éviter de générer des vapeurs ou des brouillards.  
**Entreposage:** Garder l'aire d'entreposage à l'écart des aires de travail peuplées. Entreposer dans un endroit frais, sec, bien ventilé, à l'abri de la lumière directe du soleil et loin des matières incompatibles et toute source d'inflammation. Les ventilateurs de ventilation et l'équipement électrique ne doivent pas produire d'étincelles. Suivre toutes les précautions indiquées sur l'étiquette du contenant, les fiches de données et la documentation sur la colle à solvant.  
**ATTENTION:** Les récipients vides peuvent contenir des résidus dangereux et des vapeurs explosives. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes. Ne pas couper, près de ce contenant. Suivre l'avertissement sur l'étiquette jusqu'à ce que le contenant soit complètement nettoyé ou détruit.

### SECTION 8 - MÉTHODES DE CONTRÔLE D'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

LIMITES D'EXPOSITION:	Composant	ACGIH 8 hr-TLV	ACGIH 15 min-STEL	OSHA 8 hr-PEL	Ontario OEL-TWA	Ontario STEL / Plafond	CAL/OSHA 8 Hr-PEL	Plafond CAL/ OSHA	CAL/OSHA 15 Min-STEL
	Tétrahydrofurane (THF)	50 ppm	100 ppm	200 ppm	N/E	N/E	200 ppm	N/E	250 ppm
	Cyclohexanone	20 ppm	50 ppm	50 ppm	N/E	N/E	25 ppm	N/E	N/E
	Silice sublimée	10 mg/m3	N/E	6 mg/m3	N/E	N/E	3 mg/m3	N/E	N/E

**Contrôles techniques:** Si la ventilation générale n'est pas suffisante pour contrôler la quantité d'air dans l'air, utiliser une ventilation par aspiration locale. Utilisez des systèmes de ventilation sans étincelles, homologués les équipements antidéflagrants et les systèmes électriques à sécurité intrinsèque dans les zones où ce produit est utilisé et stocké. Contrôle des décharges d'électricité statique ce qui comprend la mise à la terre de l'équipement. Prévoir une douche d'urgence dans la zone de travail en cas de risque de contact ou d'éclaboussures.  
**Surveillance:** Maintenez la concentration des contaminants dans l'air sous les limites d'exposition dans la zone de travail.  
**Équipement de protection individuelle (ÉPI):**

**Protection des yeux:** Évitez tout contact avec les yeux, porter des lunettes anti-éclaboussures, un écran facial, des lunettes de sécurité avec protections frontales et protections latérales, etc., comme cela peut être approprié pour l'exposition.  
**Protection de la peau:** Empêchez le contact avec la peau autant que possible. Des gants en caoutchouc butyle doivent être utilisés pour une immersion fréquente. L'utilisation de gants résistants aux solvants ou d'une crème barrière résistante aux solvants devrait assurer une protection adéquate lorsque les pratiques et procédures normales d'application d'adhésif sont utilisées pour faire des collages structuraux.  
**Protection respiratoire:** Prévenez l'inhalation des solvants. Utilisez dans une pièce bien ventilée. Ouvrez les portes et/ou les fenêtres pour assurer le flux d'air et les changements d'air. Utilisez une ventilation aspirante locale pour éliminer les contaminants en suspension dans l'air de la zone de respiration des employés et pour maintenir les contaminants sous les niveaux indiqués ci-dessus. Avec utilisation normale, la valeur limite d'exposition ne sera généralement pas atteinte. Lorsque les limites sont atteintes, utilisez un équipement de protection respiratoire.

**SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES**

<b>Apparence:</b> Transparent <b>Odour:</b> Cétone <b>pH:</b> Sans objet <b>Point de fusion/congélation:</b> -108,5°C (-163,3°F) Basé sur le premier composant de fusion : THF <b>Point d'ébullition:</b> 66°C (151°F) Basé sur le premier composant d'ébullition : THF <b>Point d'ignition:</b> -17°C (-1,4°F) TCC basé sur THF <b>Densité spécifique:</b> 1,0 @23°C (73°F) <b>Solubilité:</b> Partie solvant soluble dans l'eau. La portion de résine se sépare. <b>Coefficient de partage n-octanol/eau:</b> Sans objet <b>Temp. d'auto-inflammation:</b> 321°C (610°F) basé sur THF <b>Temp. de décomposition:</b> Sans objet <b>Teneur en COV :</b> Lorsqu'il est appliqué selon les instructions, conformément à la règle 1168 du SCAQMD, Méthode d'essai 316A, la teneur en COV est: ≤ 490 g/l.	<b>État physique :</b> Liquide <b>Seuil d'odeur:</b> 0,88 ppm (Cyclohexanone) <b>Pourcentage de matières volatiles par volume :</b> 78 % <b>Plage d'ébullition :</b> 66°C (151°F) à 156°C (313°F) <b>Taux d'évaporation :</b> > 1,0 (BUAC = 1) <b>Inflammabilité:</b> Catégorie 2 <b>Limites d'inflammabilité:</b> LEL: 1,1 % basé sur cyclohexanone <b>Pression de vapeur:</b> UEL: 11,8 % basé sur THF <b>Densité de vapeur:</b> 129 mm Hg à 20 °C (68 °F) basé sur THF <b>Autres informations: Viscosité:</b> >2 (Air = 1) <b>Corps lourd</b>
---	--

**SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

<b>Stabilité Chimique :</b>	Normalement stable.
<b>Réactivité</b>	THF - Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.
<b>Produits de décomposition dangereux:</b>	Aucune en utilisation normale. Lorsqu'il est obligé de brûler, ce produit dégage des oxydes de carbone et de la fumée.
<b>Conditions à éviter:</b>	Températures élevées. Flamme nue, étincelles, décharges statiques, chaleur et autres sources d'inflammation.
<b>Matériaux incompatibles:</b>	Agents oxydants (p. ex. peroxydes).

**SECTION 11 - RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**

<b>Voies d'exposition probables:</b>	Inhalation, contact avec les yeux et la peau
<b>Symptômes et effets aigus:</b>	
<b>Inhalation:</b>	Une surexposition grave peut causer des nausées, des étourdissements, des maux de tête. Peut causer la somnolence, l'irritation des yeux et des voies nasales.
<b>Contact avec les yeux:</b>	Vapeurs légèrement inconfortables. Une surexposition peut entraîner des lésions oculaires graves avec inflammation cornéenne ou conjonctivale au contact du liquide.
<b>Contact avec la peau:</b>	Le contact avec un liquide peut éliminer les huiles naturelles de la peau et provoquer une irritation cutanée. Une dermatite peut survenir lors d'un contact prolongé.
<b>Ingestion:</b>	La déglutition peut causer des nausées, des vomissements, de la diarrhée et une perte de conscience.
<b>Effets chroniques (à long terme):</b>	Catégorie 2 Cancérogène
<b>Dangers pour la santé, non classés autrement :</b>	Ce produit peut causer un dégraissage et une irritation de la peau (dermatite) lors d'un contact prolongé ou répété.
<b>Risque d'aspiration :</b>	Pas de classification de toxicité par aspiration
<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée :</b>	Sans objet

Toxicité:	LD50	LC50	Organes cibles
Tétrahydrofurane (THF)	Orale: 2842 mg/kg (rat), cutanée: > 2.000 mg/kg (rat)	Inhalation: 3 heures 21.000 mg/m <sup>3</sup> (rat)	STOT SE3
Cyclohexanone	Orale: 1535 mg/kg (rat), cutanée: 948 mg/kg (lapin)	Inhalation 4 heures 8.000 PPM (rat)	Non établi

<b>Toxicité aiguë:</b>	Tétrahydrofurane (THF)	Toxicité aiguë (orale): Catégorie 4, Nocif en cas d'ingestion.	Toxicité aiguë (cutanée) : Aucune	Toxicité aiguë (par inhalation) : Aucune
------------------------	------------------------	--	-----------------------------------	--

**Toxicité spécifique liée à l'exposition ciblée (exposition unique):** (THF) Catégorie 3, Peut causer une irritation respiratoire

**Toxicité spécifique pour une exposition ciblée (exposition répétée):** Sans objet

Effets sur la reproduction	Térogénicité	Mutagénicité	Embryotoxicité	Sensibilisation au produit	Produits synergiques
Non établi	Non établi	Non établi	Non établi	Non établi	Non établi
<b>Carcinogénicité</b>	(THF) Catégorie 2				

**SECTION 12 - RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES**

Écotoxicité :	LC50 Poisson	EC50 Crustacés	ErC50 Algues
<b>Toxicité aquatique aiguë</b>	LC-50 Pimephales promelas (tête-de-boule): 96 heures	Daphnia magna (puce d'eau): 48 heures	Desmodesmus subspicatus (algues) : 72 heures ; statique
Tétrahydrofurane	2160 mg/L	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
Cyclohexanone	> 100 mg/L	> 100 mg/L	> 100 mg/L

**Mobilité dans le sol:** S'il est rejeté dans l'environnement, ce produit peut se déplacer rapidement dans le sol.

**Dégradabilité:** Ne se dégrade pas rapidement sur la base de tests quantitatifs. (Tétrahydrofurane)

**Bioaccumulation:** Ce produit et ses produits de dégradation ne sont pas connus pour leur bioaccumulation.

**SECTION 13 - ASPECTS À ENVISAGER EN CAS D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS**

Éliminer le contenu et le récipient conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales.

**SECTION 14 - DONNÉES SUR LE TRANSPORT**

<b>Désignation officielle de transport:</b>	Adhésifs	<b>EXCEPTION pour transport terrestre</b>
<b>Classe de danger:</b>	3	
<b>Risque secondaire:</b>	Aucun	<b>Quantité limitée du Ministère des Transports (DOT):</b> Jusqu'à 5L par emballage intérieur, 30 kg de poids brut par colis. <b>Produits de consommation:</b> Selon l'emballage, ces quantités peuvent être qualifiées selon le DOT comme «ORM-D»
<b>Numéro d'identification:</b>	UN 1133	
<b>Groupe d'emballage:</b>	PG II	<b>INFORMATION SUR LE TMD (transport des marchandises dangereuses)</b>
<b>Étiquette requise:</b>	Liquide inflammable Classe 3	
<b>Polluant marin:</b>	NON	
		CLASSE DE TMD: Liquide inflammable 3
		NOM D'EXPÉDITION: ADHÉSIFS
		NUMÉRO UN/GROUPE D'EMBALLAGE: UN 1133, PG II

**SECTION 15 - DONNÉES SUR LA RÉGLEMENTATION**

<b>Information de précaution sur l'étiquette:</b>	Très inflammable, irritant, Carc. Cat. 2	Liste des ingrédients: États-Unis TSCA, Europe EINECS, Canada DSL, Australie AICS, Corée ECL/TCCL, Japon MITI (ENCS)
<b>Symboles:</b>	F, Xi	
<b>Phrases de risque:</b>	R11: Facilement inflammable. R20: Nocif par inhalation. R36/37: Irritant pour les yeux et les voies respiratoires.	R66: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau R67: Les vapeurs peuvent causer de la somnolence et des vertiges
<b>Phrases de sécurité:</b>	S9: Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé. S16: Tenir à l'écart des sources d'inflammation - Ne pas fumer. S25: Éviter tout contact du produit avec la peau et les yeux.	S26: En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un médecin. S33: Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. S46: En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
<b>Déclaration de conformité:</b>	La présente Fiche a été préparée de manière à être conforme à la: Norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses (29 CFR 1910.1200) US OSHA (Rev 2012). Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) du Canada 2015	Liste intérieure des substances / Liste extérieure des substances (LIS) / (LES) Tous les ingrédients sont inscrits sur le LIS/LES.

**SECTION 16 - AUTRES RENSEIGNEMENTS**

<b>Information sur les spécifications:</b>		
<b>Service ayant émis le fiche de données de sécurité :</b>	IPS, Affaires environnementales, de l'hygiène et de la sécurité	Tous les ingrédients sont conformes aux exigences de la directive européenne relative à la réduction des substances dangereuses (RoHS).
<b>Courriel électronique:</b>	-EHSinfo@ipscorp.com>	
<b>Formation nécessaire:</b>	Oui, formation aux pratiques et procédures contenues dans la documentation sur les produits.	
<b>Date de réédition/raison de la réédition:</b>	12-31-2019/Format standard du SGH mis à jour	
<b>Utilisation prévue du produit:</b>	Colle solvant pour tuyau en plastique pour CPVC	

Ce produit a été préparé à être utilisé par des personnes qualifiées à leurs propres risques et périls. Les informations contenues dans ce document sont basées sur des données considérées exactes en fonction de l'état actuel de nos connaissances et expériences. Cependant, aucune garantie n'est exprimée ou implicite concernant l'exactitude de ces données ou les résultats à obtenir de leur utilisation.